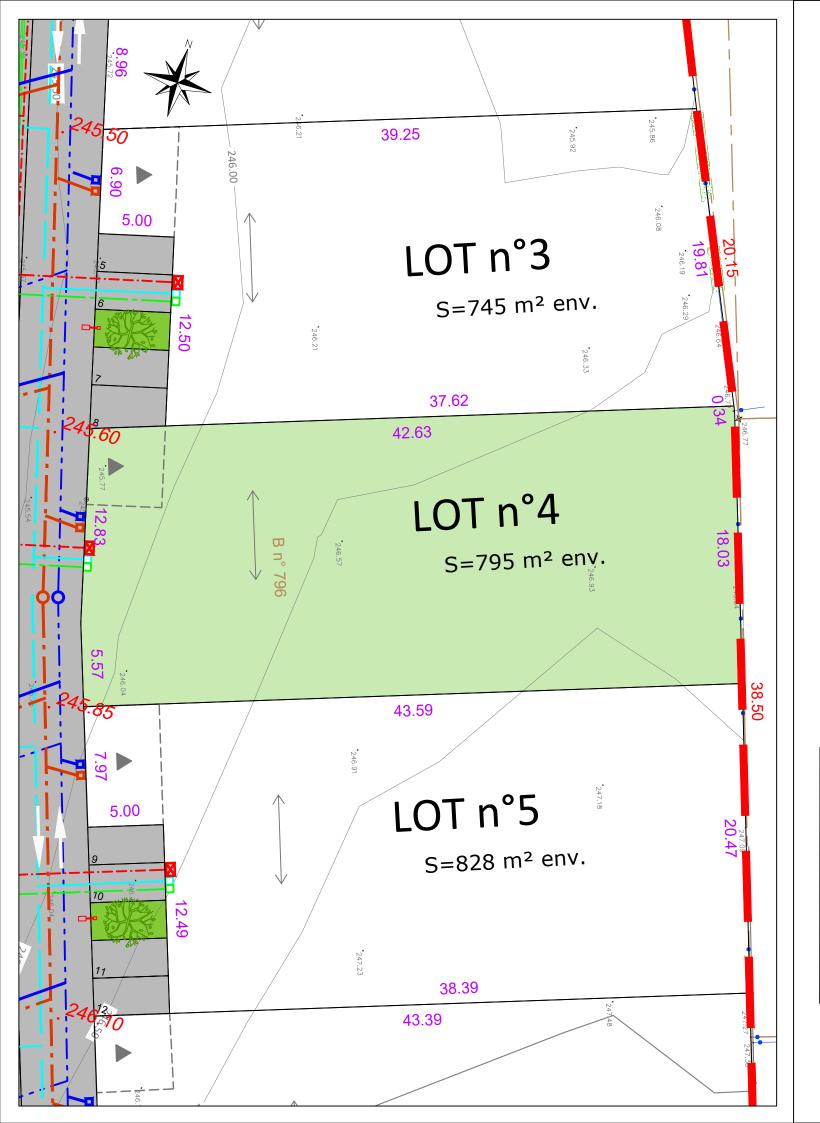
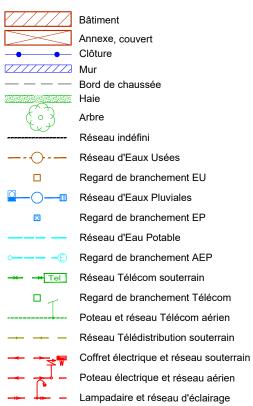
	С	ÉPAR	TEM	ΛΕΝΤ C	DE L'AIN			
(COM	MUNE	E DE	E COI	NDEISS	SIAT		
A	A"LI Adresse :				quartier IRANCE" s Dames - R			
					ROVIS		Ē	
n°4 env	<mark>4</mark> viron				ES CADAST illage" elle : B n°796p			
oute d'oute	Din Ass Dr. Ch.	es Dames	Echelle S RD	C n°	Bn° 1089 Bn° 792 Bn° 7987 Bn° 792 Cn° 44	Bn. 695	t n°4	
	' 34	Version			nmentaires			
5B-073		1	03.11	1.2025 Plar	n de vente provisoire	е		
5B-073	50	1						
1/25		AIN						Nom
1/25	B ERTHET L IOGIER		Voltaire -EN-BRESSE			Terr	ain	AS
1/25	B ERTHET	AIN 41 boulevard 01000 BOURG				Terr		



LEGENDE ETAT DES LIEUX



LEGENDE PROJET

Périmètre Emprises cessibles Voirie (enrobé) Trottoir (enrobé silico-calcaire) Stationnements (enrobé) Espaces verts Arbres plantés par l'aménageur Bloc boîtes aux lettres **⊸** Candélabres .245.50 Altitude du projet Aire d'accès non clôturée à créer (accès au choix pour le lot 9) ← Sens du faîtage principal Arbres à conserver (abattage autorisé pour la création des accès) Aménagement paysager linéaire à créer

LEGENDE FONCIER

Application cadastrale figurative
Point matérialisé / non matérialisé
Borne OGE existante
Piquet, Clou d'arpentage, Tige de fer
Borne OGE nouvelle
Limite de propriété
(sous condition de validation des riverains)
Signe d'appartenance de limite

RATTACHEMENTS:

Planimétrie : Système de projection planimétrique RGF93-CC46

Altimétrie: Système d'altitude normale NGF-IGN 69 approchées,

Définie par système GPS.

NOTA:

- L'application graphique des limites cadastrales ne constitue pas une délimitation périmétrique de la propriété et ne saurait engager la responsabilité du Géomètre-Expert sur ce point.
- Les cotes et surfaces figurant sur ce plan sont indicatives. Elles seront définitives après bornage du terrain.
- L'acquéreur doit consulter le plan de composition, le règlement de lotissement et le Plan Local d'Urbanisme avant tout établissement de projet sur un lot.
- L'emplacement des réseaux est donné à titre indicatif et est susceptible d'être modifié suite à des impératifs de chantier.
- Seul le plan de récolement des travaux indiquera les éléments définitifs de réseaux.